Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 2024/2005 DE LA COMMISSION

du 12 décembre 2005

modifiant le règlement (CE) nº 872/2004 du Conseil concernant de nouvelles mesures restrictives à l'égard du Liberia

(JO L 326 du 13.12.2005, p. 10)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) 2015/1776 du Conseil du 5 octobre 2015	L 259	1	6.10.2015

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2005/2024/2005-12-13/fra